Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice a tenu deux audiences publiques aujourd'hui, 13 avril 1951, dans l'affaire relative aux réserves à la Convention sur le Génocide.

L'Attorney General du Royaume-Uni, Sir Hartley Shawcross, a exposé les vues du Gouvernement britannique sur la question.

Demain, Mr. G. G. Fitzmaurice, Deuxième Conseiller juridique au Foreign Office, poursuivra l'exposé du Gouvernement du Royaume-Uni, puis le Professeur Rousseau présentera la thèse du Gouvernement français.

La Haye, le 13 avril 1951.